

## PV 24-2025 Assemblée générale du 12 juin 2025, Cantorama Jaun

Distribué au Conseil et aux communes, mis à disposition des membres de l'association sur le site Internet

### Présences

67 Personnes représentant 36 membres individuels et couple, 12 communes, 6 membres d'entreprises-collectifs, 6 invités et 12 membres de la coordination

*Communes : 13 personnes représentant 12 communes*

Seydoux Anne-Marie (Bas-Intyamou), Bertschy Cédric (Châtel-sur-Montsalvens), Tschumi Monique (Corbeyrier), Benninger Marc-Olivier (Grandvillard), Lombardo Pierre (Gruyères), Haymoz Nicolas (Haut Intyamou), Rauber Simon et Mooser Jochen (Jaun), Gote Irina (Montreux), Reichenbach André (Rougemont), Marmet Philippe (Sannen), Remy Nicolas (Val de Charmey), Igor Rinaldi (Veytaux)

*36 membres individuels et couple dont 4 représentant(e)s de commune et 2 représentant(e)s d'entreprises ou d'association*

Andrey Anastasia et François, Bertschy Cédric, Buchs Henri, Burri Rosmarie, Cosandey Suzanne, Croci Patrick, Dauvillier Jérôme, Depierraz Pascale, Dey Véronique et André, Dumas Jacques, Durussel Rudaz Monique, Fatio Eric, Fischer Marie et Jean-Claude, Flüeler Pierre, Francey Manuel, Gote Irina, Grangier Marie-Pierre et Vincent, Juglard Audrey, Margot Sophie et François, Moret Virginie, Rauber Simon, Rauber-Gerber Annemarie, Remy Marlies, Rey Claude, Rossier Jean-Louis, Schulé Catherine, Schuwey Werner, Sottas Frédéric, Thomi Michael, Tschumi Monique, Von der Aa Martin

*Membres entreprises-collectifs : 6 personnes représentant 6 membres*

Ass. Propriétaires de châtaigneraies APCV (Blatti Claude-Alain), Diana Vaudoise FSVD (Wahlen Manu), Ferme de la Rosette (Daenzer Steeve), PERET (Mermod Myriam), Ass Découvertes en faveur des élèves du Pays-d'Enhaut (Schulé Catherine), Sté fribourgeoise d'économie alpestre (Buchs Henri)

*6 personnes invitées*

Bosson Vincent (Préfet de la Gruyère), Buchs Marc (Commission nature), Monnay Alexandre et Rey Claude (Fidalp), Nodirolé Noélie (DGE Division Biodiversité et Paysage), Pleines Thierry (Service des forêts et de la nature SFN / DIAF), Schuwey Laurent (Commission bois)

*Président et coordination : 12 personnes (8 membres, mais n'exerçant pas leur droit de vote)*

Patrice Borcard, Annet Sylvie, Clément Bruno, Crausaz Baptiste, Grangier Christelle, Liardet Florent, Megali Lea, Overney Jaquillard Sophie, Robatel Fanny, Boschung Christelle, Grégoire Laurent, Lorenzi Noémie

### Excusé(e)s

*5 communes excusé(e)s*

Château-d'Oex, Crésuz, Ormont-Dessous, Rossinière et Villeneuve

*29 membres individuels et couple excusé(e)s*

Barbey Christophe, Baechler Yves, Beaud Françoise et Jean-Marc, Bornet Francine et Alfred, Bossy Christiane et Albert, Chatelain Gilles, Daccord Isabelle, De Coulon Tania, Ecoffey Philippe, Favre Ariane, Genevaz Fabiola, Galley Adeline, Gallot-Lavallée Marie, Gmür Philippe, Henchoz Claude, Jaquet Raymond, Kern Claire et Grégoire, Martin Louis, Najean Aristide, Peter Alain, Peter Croci Murielle, Plassnig Sylvie, Randin Philippe, Repond Christine et Bernard, Roth Pasquier Marie-France, Rosat Caroline, Stucki Tinouch Myriam, Wespi Yvonne, Yersin Méline

### *7 entreprises-collectifs excusé(e)s*

Gobet Nadine (ARG), Sottas Thérèse (ARG), Zufferey Norbert (Directeur Chablais Région), Borel Cindy (Musée du Pays-d'Enhaut et Centre Suisse du Papier Découpé), Pogliа Lorenzo (Section vaudoise WWF), Brodard Thierry (TechniConcept Sàrl), Fonjallaz Cédric (Vaud Rando)

### *24 personnes invitées excusé(e)s*

Assoc Narcisses Riviera, Broulis Pascal (Conseiller aux Etats), Castella Didier (Conseiller d'Etat), Andrey Gerhard (Conseiller national), Wehrli Laurent (Conseiller national), Ruch Daniel (Conseiller national), Page Pierre-André (Conseiller national), Kolly Nicolas (Conseiller national), Bulliard-Marbach Christine (Conseillère nationale), Piller Carrard Valérie (Conseillère nationale), De Quatro Jacqueline (Conseillère nationale), Lauber Pascal (Député), Glasson Benoît (Député et ForêtGruyère), Baux Céline (Députée), Moura Sophie (Députée FR), Desarzens Eliane (Députée VD), Strehler Perrin Catherine (DGE Division Biodiversité et Paysage), Castella Romain (Interprofession du Vacherin Fribourgeois), Neyroud Fabrice (Préfet du District d'Aigle), Berdoz Roland (Préfet Riviera Pays-d'Enhaut), Prometerre, Schaller Dominique (Service des Forêts et de la nature SFN/DIAF), TPF SA, Rochat Michel (Vaud Promotion)

## **1. Ouverture et accueil**

### **Mot de bienvenue de Patrice Borcard, président du Parc**

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques, cantonales et communales,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le syndic de Jaun,

Mesdames et Messieurs les représentants des administrations cantonales,

Mesdames et messieurs les membre du conseil et du comité du Parc,

Messieurs les directeurs et ancien directeur

Mesdames et Messieurs les membres de la Coordination,

Mesdames et Messieurs les membres du Parc,

Chers invités,

J'ai le plaisir de vous saluer toutes et tous et de vous souhaiter la bienvenue dans ce magnifique Cantorama de Jaun.

Erlauben Sie mir, die Sprache der Gemeinde die uns empfängt zu verwenden, und Sie auf Deutsch zu begrüßen. Es ist mir eine besondere Freude, die Behörden von Jaun und insbesondere den Gemeindepräsident zu begrüßen, der gleich das Wort ergreifen wird. Ich freue mich, dass Sie so zahlreich in die einzige deutschsprachige Gemeinde des Greyers Bezirks und des Naturparks gekommen sind.

Cette assemblée générale 2025 ne possède pas de point particulier, contrairement à l'an passé où il s'agissait de valider le Plan de gestion 2025-2028.

Nous allons prendre cependant le temps, au point 6 (Démission et élection) de prendre congé de notre vice-président, Vincent Grangier, qui a souhaité quitter sa fonction au sein de notre comité. Le long compagnonnage effectué avec Vincent, actif au sein du Parc depuis sa fondation, nous oblige à prendre les formes pour lui exprimer notre reconnaissance.

Plusieurs personnes ont pris la peine d'excuser leur absence à cette assemblée et leur nom sera mentionné dans le PV.

Ich möchte auch Werner Schuwey dafür danken, dass er uns zu Beginn des Abends die Schönheiten des dörflichen Kulturerbes vorgestellt hat.

Bevor wir zur Tagesordnung kommen, freue ich mich, dem Gemeindevorsteher der Gemeinde, die uns dieses Jahr empfängt, das Wort zu erteilen. Herr Mooser, Sie haben das Wort.

## **Mot de bienvenue de Monsieur Mooser, syndic de Jaun**

Après une introduction en dialecte de Jaun (Jütütsch) Jochen Mooser, Syndic de Jaun, souhaite la bienvenue aux membres du Parc et à ses invités et remercie les instances du Parc d'avoir choisi la commune de Jaun pour tenir son assemblée générale 2025. Il présente brièvement sa commune:

*La commune de Jaun est non seulement la plus haute en altitude du canton de Fribourg mais également la plus excentrée de Gruyère, en frontière avec Val-de-Charney et ses voisines germanophones Plaffeien (Singine) Boltigen et Saanen (Berne). Par sa position géographique particulière et son histoire, Jaun s'est forgé une identité culturelle forte et bien spécifique, comme en témoigne son dialecte. Avec ses quelques 650 habitants, la population est relativement stable. Au niveau des activités économiques, on y rencontre une agriculture vivante, conditionnées par des fortes pentes, qui approvisionne une fromagerie villageoise. Il existe plusieurs entreprises du secteur du bois dont le plus grand employeur de la commune à Im Fang. Il y a également une vocation touristique avec des emplois principalement à temps partiel mais des offres importantes et uniques grâce notamment à la chaîne des Gastlosen : le télésiège Gastlosenexpress et la stations de ski qui va avec, le centre nordique, les nombreux itinéraires de randonnée notamment le tour des Gastlosen qui passe par le chalet du Soldat, la célèbre cascade de Jaun et son hôtel. Il est très ressourçant de se promener à Jaun de profiter des richesses naturelles et des points de vue panoramiques sur les montagnes et le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut.*

*Merci de votre attention et bonne assemblée.*

## **2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2024 à Corbeyrier**

- Le PV de l'AG du 20/06/2024 est approuvé à l'unanimité

## **3. Rapport du président**

*En vous présentant déjà mon quatrième rapport de président, je mesure la vigueur du temps qui avance et la quantité des activités initiées au sein du Parc et réalisées par l'équipe de la Coordination. L'année qui court entre notre dernière assemblée du 20 juin 2024 à Corbeyrier et aujourd'hui à Jaun n'a pas échappé à la règle. Et le rapport 2024 qui vous a été transmis est le miroir de ces activités tous azimuts déployées par le Parc.*

*Je ne vais pas répéter ce qui est écrit. Mais je souhaite en votre nom saluer la qualité et la diversité du travail réalisé. De ces multiples activités, je soulignerai l'effort placé ces derniers mois sur la promotion de la mobilité durable, qui a fait l'objet de deux ateliers participatifs, notamment dans le cadre des Etats généraux du Parc et avec les communes. De ces rencontres et des analyses effectuées par la Coordination est ressorti un plan d'actions dont la réalisation est prévue dès cette année déjà.*

*Au-delà des multiples actions conduites dans les domaines de l'économie régionale durable, de l'éducation à l'environnement ou de la communication, l'effort a été porté, cette année, sur la finalisation du plan de gestion 2025-2028 dont les financements ont été discutés à la faveur des mesures d'économies débattues au niveau de la Confédération comme des cantons. Nous allons vers des temps difficiles et nous devons nous y préparer.*

*Les premières perspectives venues de l'OFEV étaient assez inquiétantes en raison des diminutions conséquentes envisagées. Le Réseau des Parcs suisses a décidé d'agir afin de défendre notre travail de terrain au moyen de deux démarches auxquelles notre Parc a participé. Un courrier commun à tous les parcs, signé par les directions et les présidences des Parcs mais aussi par la très grande majorité des communes membres a été envoyée au Conseiller fédéral Röstli afin de le sensibiliser aux activités des Parcs, qui contribuent à faire vivre les régions périphériques. D'autre part, nous avons également participé à la rédaction d'un « Livre blanc sur les Parcs suisses », document appelé à mieux faire comprendre les missions des Parcs définies par la loi, leur rôle en tant qu'acteurs d'un développement plus durable. Ce document sera discuté lors de la prochaine rencontre des présidents des parcs fixé le 23 juin prochain à Berne.*

*Important et probablement essentiel pour l'avenir, ce travail de lobbying a été conduit également par notre Parc. Nous avons rencontré durant cette dernière année les autorités législatives de nos trois*

cantons : les députés qui ont accepté notre invitation à Lausanne, Berne et Fribourg ont apprécié ces échanges qui nous ont permis de présenter les défis à venir, qui collent souvent avec les préoccupations du législateur en matière de protection de l'environnement, de politique des transports ou de l'énergie, en matière de biodiversité également. Naturellement en fonction du positionnement politique de chacun, les réponses ne sont pas les mêmes.

Autre travail d'information et de sensibilisation réalisé par la direction et votre président : la rencontre avec les autorités exécutives des 17 communes du Parc, initiée il y a plus d'une année, nous a permis de rencontrer des élus intéressés par nos défis et désireux d'enrichir nos collaborations. Le fait d'être, la plupart du temps, invité à participer à une partie de la séance du conseil communal ou municipal, nous permet d'établir un contact plus personnel avec les conseillers. Et de discuter des enjeux propres à la commune, qui ne sont pas les mêmes à Jaun, à Montreux ou à Rougemont.

Votre comité comme la Direction du Parc a consacré un certain nombre de séances à l'avancement du projet CaRoss, ce bâtiment appelé à abriter à Rossinière toute la coordination à la fin du printemps 2026. Les travaux ont avancé et le socle en dur attend désormais sa couronne en bois, et notamment ce toit en tavillons qui fera sa marque.

Les discussions se sont concentrées sur l'affectation de l'étage supérieur, sur l'espace de médiation culturelle et sur son financement. Initialement orienté vers le bois, le projet a été élargi aux traditions vivantes et particulièrement à la Saison d'alpage, véritable colonne vertébrale de notre Parc. Après réflexion, nous sommes en effet arrivés à la conclusion que la thématique du bois, plus facile pour justifier un financement cantonal, aurait été trop limitée dans la durée. Les espaces consacrés au bois peinent à renouveler leur attractivité et les deux projets imaginés dans le canton de Fribourg - à Broc et à Châtel - n'ont pas abouti. Avec les traditions vivantes, nous sommes au cœur de la réalité de notre Parc. Les traditions du bois - le chalet d'alpage, l'architecture vernaculaire, les objets de la fabrication du fromage - ne sont pas écartées mais elles sont complétées par les traditions vivantes propres à la civilisation pastorale et fromagère qui constitue l'identité même du territoire de notre Parc. Et en premier lieu, naturellement, la Saison d'alpage qui a fait l'objet d'une reconnaissance de l'UNESCO et qui est appelée à devenir notre étendard.

Un groupe de projet a été constitué, composé de partenaires extérieurs au Parc comme le Musée gruérien, le Musée du Pays-d'Enhaut, La Gruyère Tourisme ou l'Association Peret. D'autres partenaires seront sollicités par la suite, comme les sociétés d'économie alpestre cantonales ou les interprofessions fromagères.

Il s'agit ensuite d'établir un concept muséographique destiné à mettre en valeur la saison d'alpage et les traditions vivantes. Concept basé sur le noyau dur d'une présentation, destinée à être pérenne, et un programme d'expositions thématiques annuelles ou plus probablement bisannuelles, expositions qui pourraient être reprises - entièrement ou partiellement - par les communes membres.

Les implications de ce projet sont nombreuses car il touche à des dimensions culturelles, patrimoniales, touristiques et financières. Mais nous sommes convaincus que cet espace peut constituer une efficace vitrine pour notre Parc, une forme de carte d'identité, une plateforme offrant de nouvelles collaborations avec de nombreux partenaires. Ce projet permet également à notre Parc de nous positionner à une plus large échelle comme le porteur des traditions vivantes et alpestres, et comme le fédérateur de cette Saison d'alpage.

Un dernier point en conclusion : il concerne le positionnement du Parc dans le débat actuel au sujet de la transition environnementale et climatique, de la mise en œuvre des nouvelles législations cantonales liées aux changements climatiques, à la préservation de la biodiversité ou la mobilité durable.

A ses débuts, le Parc disposait d'une position d'éveilleur, de lanceur d'alerte, d'aiguillonneur. Les questions environnementales et climatiques n'avaient pas l'acuité qu'elles ont acquises depuis. Durant ces deux dernières décennies, les collectivités publiques - Confédération et cantons - se sont progressivement dotées d'instruments législatifs destinés à corriger les conséquences, considérées comme négatives, de l'action humaine sur son environnement, conséquences toujours plus visibles et inquiétantes, à l'instar de ce que nous avons vécu ces derniers mois dans un environnement proche.

Dans ce contexte, le Parc est régulièrement sollicité en soutien des communes parfois démunies pour mettre en œuvre ce nouveau cadre juridique. Lors des rencontres que nous avons eues avec les Exécutifs communaux, nous avons mesuré les attentes parfois contradictoires dont le Parc faisait l'objet. Invitation à accompagner les collectivités dans cette période de transition ; souhait que le Parc agisse en soutien de la commune face à ce qui est considéré comme une application trop radicale de la loi par

*l'autorité supérieure ; invitation à ce que le Parc joue un rôle d'intermédiaire neutre lorsque des tensions se manifestent sur le terrain de la mise en œuvre.*

*Il est bon que le Conseil et le Comité du Parc se penchent sur notre positionnement qui doit être sans cesse rediscuté et réaffirmé. Et je me permets de repenser à la rencontre que les parcs romands ont eue en juin 2022 avec Baptiste Morizot sur l'Île Saint-Pierre. Spécialiste de notre relation au vivant, le philosophe français considérait que les parcs devaient être des leaders de la durabilité. Travaillant sur des champs de frictions, ils doivent être des intercesseurs qui représentent l'intérêt public. Ils doivent jouer le rôle de questionneur, se penser comme des lieux où l'on réfléchit aux relations entre les divers acteurs d'un territoire, aux interdépendances qui les lient. Et il concluait : « C'est dans l'écoute, l'accompagnement, l'argumentation, dans une approche pragmatique que nous avancerons ».*

*Il y a dans ces propos un début de feuille de route pour notre Parc. Et c'est sur perspective ambitieuse et mobilisatrice que je conclus ce rapport 2024. Non sans avoir remercié très chaleureusement les directeurs et l'équipe de la coordination qui se sont engagés avec conviction dans chacun des projets. Merci aux membres du comité, du Conseil et des commissions pour leur participation aux multiples séances. Merci aux communes et aux représentants des cantons qui nous appuient tout au long de l'année. Et merci à nos membres pour leur soutien indispensable.*

#### **4. Rapport annuel 2024**

##### **Introduction de Bruno Clément, directeur du Parc**

*Sehr geehrte Damen und Herren in ihren Titeln und Funktionen,*

*Liebe Mitglieder des Regionalen Naturparks Gruyère Pays-d'Enhaut,*

*Wir freuen uns sehr, unsere Generalversammlung in Jaun zum ersten Mal im deutschsprachigen Teil des Parks abzuhalten.*

*Die Zweisprachigkeit ist eine Herausforderung für unser Team, die wir gerne annehmen möchten. Unser Bericht wird dennoch auch auf Französisch erfolgen, da unsere anwesenden Mitglieder überwiegend französischsprachig sind.*

*Nous allons donc débiter notre rapport annuel en choisissant comme chaque année quelques focus thématiques, sachant qu'un rapport plus complet vous a été adressé. Quatre projets emblématique de l'année 2024 sont présentés à l'assemblée :*

##### **Projet Trames vertes (par Lea Megali, cheffe de projet nature)**

Le Parc a poursuivi ses actions en faveur de la biodiversité à travers plusieurs axes d'intervention. Concernant les plantations de buissons indigènes (haies vives), d'arbres isolés et d'arbres fruitiers, un accompagnement complet est proposé aux propriétaires : visites de terrain, conseils sur les essences adaptées à la région, élaboration de plans de plantation, commande et livraison des plants. La réalisation des plantations reste à la charge des propriétaires.

En parallèle, le Parc soutient la création et la revitalisation d'étangs, avec des conseils sur place et un cofinancement pouvant atteindre 70 % des coûts pour des projets d'au moins 10 m<sup>2</sup>. Des mesures complémentaires sont également menées en forêt en faveur de la biodiversité, en collaboration avec les propriétaires forestiers.

En 2024, ces actions ont permis la concrétisation de 34 projets de plantation, représentant 953 arbustes, 21 arbres isolés et 205 fruitiers livrés. À noter également : 51 variétés anciennes ont été reproduites à partir de greffons issus du territoire du Parc, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine végétal local.

##### **Projet Ma mobilité, notre avenir (par Yves Baechler chef de projet mobilité, remplacé par B Clément)**

En 2024, le Parc a poursuivi son engagement en faveur d'une mobilité durable et décarbonée. Plusieurs démarches participatives ont permis de sensibiliser et d'impliquer les acteurs du territoire : États généraux de la mobilité (2 mai), échanges avec la population lors du Marché de Grandvillard,

interventions dans des classes de 7H à Neirivue et Château-d'Œx, ainsi qu'un Forum des communes (10 octobre). Ces actions ont conduit à l'élaboration d'un plan d'actions pour la décarbonation des mobilités.

Sur le terrain, les lignes de transport public saisonnier ont connu un succès remarquable. La ligne Charmey – Gros Mont (TPF) a enregistré un record avec 372 passagers (+53 % par rapport à 2023) durant ses 4 semaines d'exploitation estivale. Sa prolongation à 6 semaines est prévue en 2025, avec une possible intégration dans l'offre touristique cantonale dès 2026. La ligne Charmey – La Valsainte (CarPostal) a également dépassé la barre des 1000 passagers en été 2024.

Enfin, le dispositif de covoiturage local « Bancs-stop J'te Pouce » a été lancé à Château-d'Œx (8 bancs installés), avec un bon retour des seniors et un fort écho médiatique. Son développement est prévu en 2025 dans d'autres secteurs du Parc, accompagné du dépôt de la marque « J'te Pouce » et de conseils aux communes intéressées.

### **Projet Sentier des patrimoines de la Jogne (par Christelle Grangier, cheffe de projet communication)**

Le projet du Sentier des patrimoines dans la vallée de la Jogne, initié en 2015 en étroite collaboration avec les communes, vise à valoriser les traditions vivantes et le patrimoine bâti de la région. Il s'articule autour de la thématique de la saison d'alpage, qui sert de fil conducteur à trois offres complémentaires : un itinéraire thématique inauguré en 2024, une offre touristique familiale développée à Vounetse en 2021, et une borne interactive installée à la laiterie de Charmey en 2019.

L'itinéraire principal relie Broc-Fabrique à Jaun (ou inversement), en s'appuyant sur les Vias du fromage. Il comprend près de cinquante panneaux portant sur des éléments du patrimoine bâti, avec des contenus rédigés par Pierre-Philippe Bugnard (FR) et Werner Schuwey (DE), et illustrés par des images issues des archives du Musée gruérien et de la BCU Fribourg. Deux boucles villageoises – « Rund um Jaun » et le sentier « Les barons du fromage » à Charmey – complètent le dispositif.

Le parcours met en lumière treize traditions vivantes, chacune représentée par un lieu emblématique de la vallée. Ces traditions couvrent différents domaines : expression orale (par exemple le Ranz des vaches et le théâtre en patois), arts du spectacle (chant choral), pratiques sociales (Bénichon, courses de charrettes de Charmey, fondue, grottes de Lourdes, commémoration des défunts), nature et environnement (saison d'alpage), artisanat traditionnel (poyas, tavillonage) et savoir-faire techniques (hydroélectricité, forge, maréchalerie).

Le dispositif intègre également une carte interactive ainsi que du contenu augmenté accessible via QR codes. Ce contenu est disponible en trois langues (français, allemand, anglais), et permet de découvrir des éléments patrimoniaux même en l'absence de signalétique physique sur le terrain.

À terme, le projet se poursuivra en direction de l'Intyamon dès 2025, puis dans le Pays-d'Enhaut et jusqu'à Montreux.

### **Projet Parc à la carte (par Baptiste Crausaz, chef de projet tourisme)**

Projet central de sensibilisation du Parc, le programme annuel *Parc à la carte* rassemble une cinquantaine d'offres de découverte et de présentation des projets, regroupées dans une brochure diffusée à 8000 exemplaires. Il contribue de manière significative à la visibilité du Parc, tant sur le territoire qu'au-delà.

Ce dispositif évolue régulièrement, avec une refonte graphique en 2022 et des changements plus marqués en 2024 : augmentation du nombre d'offres, création d'une nouvelle catégorie, et collaboration avec le Bureau de la culture (BQC). Les activités proposées sont variées : randonnées, conférences, ateliers créatifs, etc.

À l'occasion de l'inscription du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO), une catégorie dédiée a été introduite en 2024, comprenant trois pages de brochure et dix animations, telles que « De l'arbre au tavillon », « Le barlatê des Morteys », « Balade croquis à l'alpage » ou encore « Vie de berger ».

En parallèle, une collaboration s'est poursuivie dans le cadre du projet Culture, avec la catégorie « Les Mois qui chantent » au-delà de la période du festival. Trois animations ont été organisées : « Rencontres arts-nature » à Montreux, « Randonnée baroque » à Abländschen, et « Les quatre saisons du bois » à Lessoc.

Deux pages supplémentaires de brochure ont été ajoutées : l'une dédiée aux groupes et entreprises, l'autre aux écoles, avec notamment des activités comme la visite de la Forge de la Tzintre, une initiation au curling, ou encore un atelier « Traces et empreintes ».

L'année 2024 a battu tous les records : 1219 participants (997 adultes et 242 enfants), 80 animations réalisées, et un chiffre d'affaires de CHF 35'209, dont CHF 30'793 ont été reversés aux prestataires.

- L'assemblée générale valide le rapport d'activité 2024.

Les directeurs du Parc remercient et présentent toute l'équipe de la coordination du Parc qui a œuvré à la réalisation des projets 2024 (outre les personnes qui ont fait les présentations): Sylvie Annet, Adeline Galley, Marie Gallot Lavallée, Alyssa Ghirlanda, Sophie Overney, Cindy Ramel et Fanny Robotel. Sans oublier les stagiaires : Christelle Boschung, Laurent Grégoire et Noémie Lorenzi..

## **5. Comptes 2020-24, comptes 2024 et budget 2025**

### **Comptes 2020-2024**

Florent Liardet présente de manière résumée, par mission, l'évolution des comptes 2020-2024 pour l'ensemble de la période du plan de gestion écoulé. Cela permet de montrer les tendances suivantes :

Au niveau des charges :

- La mission I (préservation et mise en valeur de la nature et du paysage) connaît une augmentation significative surtout la dernière année. Cela s'explique par les financements hors plan de gestion qui ont été obtenus pour des mesures concrètes sur le terrain, dont certaines ont pu être réalisées qu'en fin de plan de gestion pour des questions de ressources en personnel.
- La mission II (renforcement des activités économiques basée sur le développement durable) la tendance est relativement stable mais en légère progression. Pas de commentaire particulier.
- La mission III (Education à l'environnement et sensibilisation). La tendance est un peu moins linéaire pas globalement aussi en progression.
- La mission IV (garantie territoriale et gestion). La tendance est clairement à la baisse avec un saut en milieu de période). Cela s'explique

Au niveau des recettes.

La tendance est en nette augmentation principalement pour des recettes affectées à la mission I , les autres sont relativement stables, ce qui correspond donc à l'évolution des charges.

Au total, pour la période 2020-2024 nous avons un total de charges de CHF 10'987482.- et un total de recette de CHF 11'068'854,. Ce qui donne un bénéfice de CH 81'372.- que le Parc peut comptabiliser comme fonds propres étant donné qu'il a atteint l'ensemble des indicateurs prévus dans son plan de gestion, même davantage.

### **Comptes 2024**

La présentation des comptes pour l'année 2024 est réalisée par Sophie Overney Jaquillard. Ceux-ci sont publiés dans le rapport annuel.

Les charges se sont élevées à CHF 2'858'742,96 et les recettes à CHF 2'881'481,58 ce qui représente un résultat positif de CHF 22'738,62. Le bilan au 31 décembre 2024 est également présenté à l'assemblée.

Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision (fiduciaire Fidalp) représenté par Monsieur Claude Rey pour la dernière fois présente le rapport de révision des comptes 2024. Le rapport stipule, qu'après contrôle, les comptes sont en ordre. Il félicite le Parc et en particulier Mme Sophie Overney pour l'excellente tenue des comptes.

- Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

## Budget 2025

Le budget 2025 est présenté pour information à l'assemblée. Il a été validé par le Conseil du Parc conformément à ses attributions statutaires.

Le budgets 2025 présente un total de charges de CHF 2'830'000 et un total de recettes de CHF 2'831'800.- et un bénéfice de CHF 1'800.-.

## Nomination de l'organe de révision pour 2025

- L'organe de révision Fidalp représenté par Alexandre Monnay est nommé à l'unanimité par l'assemblée pour la révision des comptes 2025 et 2026

## 6. Élections / démissions

L'assemblée générale de notre association possède la compétence d'élection des membres du Conseil du Parc. Alors que les membres du Conseil élisent les membres du comité.

Cette année, nous avons reçu une démission et nous devons procéder à l'élection d'une personne remplaçante. Et cette démission n'est pas n'importe quelle démission, puisqu'il s'agit de Vincent Grangier, qui occupe la fonction de vice-président depuis plusieurs années, et qui est actif au sein du comité depuis le début de notre association.

Nous souhaitons donc prendre d'abord congé de Vincent Grangier, vice-président de notre Parc et véritable mémoire de notre association.

Il est en effet des figures qui façonnent progressivement le visage d'une association comme la nôtre. Et celle de Vincent est un des visages familiers du Parc dont il est l'un des piliers depuis le début. Notre vice-président sortant est en effet un compagnon fidèle et engagé de notre Parc depuis vingt ans.

Tu as été, cher Vincent, membre fondateur de l'Association du Parc en 2006, au moment où il fallait imposer une association perçue dans certains milieux comme une menace digne de Ballenberg, ou en tout cas un mouvement enclin à freiner le progrès de nos territoires.

Dès le début, tu es membre de la commission agricole, dont tu assumes la présidence dès sa création, et de 2006 à 2016, date à laquelle tu rentres dans le rang d'un membre actif. Et cette qualité de président de la commission agricole t'as promu naturellement au sein du Conseil du Parc, fonction que tu occupes depuis le début.

Et cette fidélité, tu en as témoignée également au sein du comité, et même davantage puisque tu as participé au pré-comité actif avant la création du Parc en 2006. Quant à la vice-présidence, tu l'assumes depuis 2015 et tu fus durant sept ans un soutien précieux pour mon prédécesseur, Philippe Randin, avec lequel la collaboration fut excellente.

Car, comment ne pas s'entendre avec Vincent Grangier ? Non pas que tu sois d'accord avec tout, non, mais ta manière d'être, ton usage choisi des mots, ton entregent, ta mesure, ton bon sens ont fait de toi une personne écoutée et respectée. Sans parler de ton calme devenu proverbial qui doit certainement puiser dans les couches géologiques qu'on ne trouve qu'à la Comba d'avau, à Montbovon, cette parenthèse de verdure à peine perturbée par le bruit de l'Hongrin et où tu gères ton exploitation avec ta famille.

Durant ces deux décennies, tu as marqué l'histoire de notre Parc. Et au nom de tous ses membres, au nom des membres de la Coordination, au nom des anciens président et directeur, je tiens à t'exprimer notre profonde reconnaissance.

La Direction actuelle, à travers la voix de Bruno Clément, souhaite te rendre hommage et je lui donne la parole.

*Cher Vincent,*

*Comme l'a dit notre président tu participes au comité du Parc depuis le tout début et tu as ainsi accompagné toutes les étapes de son développement, depuis son fonctionnement initial avec 2 coordinateurs bénévoles jusqu'à l'équipe actuelle d'une 15aine de collaboratrices et collaborateurs, depuis les 4 communes fondatrices jusqu'aux 17 communes sur 3 cantons actuellement. Outre cette*

*remarquable fidélité je voudrais revenir ici sur quelques caractéristiques de ton engagement hors du commun qui nous a marqué comme équipe de la coordination.*

*Ton attachement et ton identification au Parc. Ancien syndic de Monbovon, tu vis au carrefour géographique du Parc et salues tous les passagers du MOB. Producteur de lait pour le Gruyère et le vacherin, tu estives tes vaches au fond de la vallée de l'Étivaz et contribues aux 3 AOP emblématiques du Parc (tu aimes bien arborer ces 3 marques à la fois dans les séances de travail. Tu incarnes parfaitement l'identité de notre territoire, ses traditions vivantes (nous y reviendrons), renforçant ce lien historique entre la Gruyère et le Pays-d'Enhaut. Ce n'est pas pour rien que Jean-Pierre Galley t'a embarqué dès le début dans le comité du Parc.*

*Ta connaissance des dossiers. Comme membres du comité tu reçois chaque année les PV de toutes les commissions du Parc ce qui fait plusieurs dizaines de PV. Tu as toujours les questions et suggestions pertinentes qui démontrent bien que tu suis attentivement tout ce qui se fait au sein du Parc. On rappellera ici que tu as insisté avec raison au début du Parc d'intégrer des membres non-représentant des communes dans le comité.*

*Ton adaptation aux nouvelles technologies. L'évolution technologique n'a pas été un frein à ton engagement bien au contraire, l'accès aux PV en ligne, l'introduction des visio-conférences, le nouveau système Wedo de gestion des séances, ont été pour toi des opportunités pour faciliter ta participation. Grâce à ton smartphone, ta disponibilité a augmenté. En période de foins il t'arrivait de t'arrêter sur ton tracteur dans les prés à 14h pour participer à un comité en visio !*

*Ton ouverture à l'échange. Avec le Parc nous avons la chance d'être en contact avec d'autres acteurs liés au développement régional et à la durabilité. Il y a bien sûr les autres parcs mais aussi d'autres acteurs que nous sommes allés visiter ou qui sont venus vers nous. Tu t'es montré chaque fois très ouvert et intéressé à l'échange, exemples : la visite d'une mini-exploitation agricole de Biogaz à Reichenbach, l'accueil dans ton étable d'un groupe d'agronomes marocains en visite en Suisse avec la haute école de Zollikofen. Ou encore la présentation de ton analyse smart (durabilité de ton exploitation) aux députés fribourgeois.*

*Ton bon sens terrien. Que ce soit au sein du comité, de la commission agricole on en échange direct, nous apprécions toujours ton point de vue, notamment sur les sujets parfois source de tension dans l'agriculture (initiative sur les eaux ou la biodiversité, le retour des prédateurs,). Ton bon sens terrien et ta sensibilité aux enjeux de durabilité, particulièrement dans le monde agricole, nous ont beaucoup aidés à avoir un positionnement à la fois clair et mesuré sur ces sujets importants.*

*Ton lien avec l'équipe de coordination. Avec ces années tu as créé des liens personnels forts avec les membres de la coordination. Il y a bien sûr ta longue amitié avec François, notre ancien directeur. Nous gardons notamment le magnifique souvenir de ta participation à la sortie d'équipe 2024 au Parc du Doubs (notamment l'épreuve en kayak !) Un regret peut-être tu n'as pas pu renforcer notre équipe pour le Trophée Danilo Ré, rencontre hivernale entre parcs alpins avec épreuves de ski.*

*A propos de ski je conclurai avec tes 2 autres passions le ski et le chant. Outre ta famille, ton travail, le Parc tu as deux autres magnifiques passions le chant et le ski que tu pratiques aussi dans le Parc par-delà de la frontière cantonale puisque tu chantes au cœur de l'Étivaz et skies volontiers à la Videmanette. Tu incarnes ainsi deux autres « traditions vivantes » du Parc en plus de la saison d'alpage bien sûr.*

*On espère que ce retrait du comité du Parc te laissera plus de temps pour ta famille et ces belles passions, mais on espère aussi pouvoir toujours compter sur toi au sein de la commission agricole et comme membre actif de notre Parc. Ton point de vue nous sera toujours précieux. Au nom de toute l'équipe de la coordination un immense merci pour ce que tu as donné au Parc.*

Vincent Grangier remercie le Parc pour ces paroles, il reconnaît s'être beaucoup investi, mais exprime aussi la chance que qu'a représenté pour lui le Parc en terme d'échanges, de rencontres et d'apprentissages de toute sorte. Il est content de laisser sa place à des plus jeunes.

Nous allons passer au remplacement de Vincent.

Le comité vous propose de distinguer les deux fonctions assumées par Vincent, à savoir la vice-présidence et sa fonction de membre du comité, représentant du monde agricole.

Pour cette représentation des milieux agricoles au sein du comité, nous vous proposons une candidature, candidature comme membre du Conseil du Parc dans un premier temps.

Il s'agit de Steeve Daenzer, jeune agriculteur des Moulins qui est membre de la Commission agricole du Parc et dont les produits issus de son exploitation agricole possèdent le label du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut.

Responsable, avec son épouse, de la Ferme de la Rosette, Steeve Daenzer s'est spécialisé, depuis quelques années, dans l'élevage de vaches Salers qui sont soignées selon des principes biologiques, respectueux de la nature et du bien-être des animaux.

D'autre part, Steeve Daenzer est actif dans la Société Coopérative de l'abattoir régional Gruyère Pays-d'Enhaut Ormonts dont il fut le président, située aux Moulins et qui est le seul abattoir encore actif sur le territoire du Parc.

Malgré ses nombreux engagements et ses activités sur son exploitation de la Rosette, M. Daenzer a accepté d'être candidat afin d'intégrer le Conseil du Parc, et par la suite, comme nous le souhaitons, de participer aux débats du comité afin d'y apporter la sensibilité des milieux agricoles.

Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas

- Steeve Daenzer est élu par acclamation au Conseil du Parc

Nous pouvons passer à l'élection de la vice-présidence qui est de la compétence de votre assemblée.

En fonction des circonstances, la présidence et la vice-présidence du Parc étaient assumées depuis bientôt quatre ans par deux personnes issues du même canton. Nous avons estimé qu'à l'occasion d'une démission, il convenait de retrouver un équilibre et avons donc invité les membres vaudois du comité à exprimer leur éventuelle disponibilité pour cette vice-présidence.

Au terme du délai fixé, une candidature nous est parvenue et nous a réjoui car elle cohabitait de nombreuses cases. Il s'agit d'Irina Gote, municipale au sein de la Commune de Montreux et sa représentante au sein de notre comité.

Depuis cinq ans, Irina Gote est responsable de la Durabilité et des espaces publics au sein de l'Exécutif montreusien. Arrivée en Suisse à l'âge de 11 ans, avec ses parents qui ont fui le régime communiste de Ceausescu, elle n'a cessé de s'engager au service de la communauté. Engagements associatifs – culture, sport, petite enfance – engagements politiques – conseillère municipale (communale) à Chavannes-près-Renens entre 2002 et 2004 puis à Montreux, dès mars 2020. Après avoir été actives dans les législatifs de ces deux communes durant presque deux décennies.

Historienne de l'art de formation, Irina dirige des boutiques à Lausanne spécialisées dans l'art ancien et les antiquités. Mariée et mère de trois enfants, elle habite sur les hauteurs de Brent, au-dessus de Montreux.

Irina a pris la peine de motiver sa candidature et je me permets de citer une partie de son courrier :

« Passionnée par la nature et les enjeux environnementaux, j'ai toujours été sensible à la richesse et à la biodiversité qui caractérisent notre région.

Notre plan de gestion 2025-2028 est ambitieux et je souhaiterais participer pleinement à sa réalisation.

Par ailleurs, ce qui motive encore plus ma candidature, c'est l'étroite collaboration avec les deux directeurs afin de fédérer les acteurs autour d'objectifs communs et de trouver des relais en terre vaudoise afin de partager nos préoccupations et porter nos projets.

Je suis également consciente des enjeux économiques et touristiques qui touchent notre territoire. Je suis convaincue qu'un développement harmonieux entre la préservation de l'environnement et l'essor économique local est possible.

Comme je souhaite me mettre à nouveau à disposition de la population montreusienne et faire acte de candidature pour un 2ème mandat à la Municipalité de Montreux, cette candidature à la vice-présidence du parc, s'inscrit également dans une certaine continuité. »

La proposition d'Irina Gote nous permet de disposer de la candidature d'une personne issue d'une agglomération urbaine, d'une candidature féminine et, comme on l'a déjà dit, d'une candidature vaudoise. Nous aurions tort de nous priver de cette possibilité de faire d'une pierre trois coups !

Commentaire, propositions ? Ce n'est pas le cas

- Irina Gote est élue par acclamation comme vice présidente du Parc.

Nous devons aussi valider un remplacement au Conseil

La cheffe de projets politique et responsable de la réserve du Vanil Noir de Pro natura Fribourg et qui était membre de notre Conseil a changé. Mme Morgane Baettig, juriste et en place depuis fin 2024 a remplacé Mme Sarah Delley à ce poste. Nous la proposons également à l'assemblée de valider ce changement.

Madame Baettig a du malheureusement s'excuser ce soir.

- Mme Morgane Baetting est élue à l'unanimité au Conseil du Parc

Un autre changement de personne au Conseil est à noter mais concernent des représentant communal, donc pas soumis à nomination par l'assemblée. Il s'agit du représentant de la commune de Saanen

M. Philippe Marmet Nicollier remplace M Martin Hefti au Conseil du Parc. L'assemblée en prend acte.

Des cadeaux de remerciements sont offerts aux membres sortant du Conseil.

## **7. Divers**

Mme Noëlie Nodiroli, Responsable pour les Parcs à la DGE-Biodiv (Canton de VD) s'exprime pour féliciter le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut pour la grande qualité, l'ampleur et la diversité des projets mis en œuvre. Le travail réalisé par l'équipe du Parc est remarquable. Elle souhaite tout le meilleur pour la suite et ce nouveau plan de gestion.

Patrice Borcard clôt l'assemblée et invite les participants à la verrée.